

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE

À 18h40

La séance est ouverte à 18h40, en présence de Michel MOURET, Jean-Baptiste BERTRAND, Edith NAVAS, Marie Odile MALOCHET, Daniel Monteil, Vincent Vendramini, Michel Ajuste, Gérard Guillon, Corinne Tricart, Nicole Bidard, Catherine LETERTRE.

Absent(s) : Laure CHASSAGNE (Procuration à Jean -Baptiste Bertrand.)

Mickael MOISON (Absent non excusé)

Secrétaire de séance : Corinne TRICART

1^{er} point à l'ordre du jour : Vote du PV de la séance du 20 Juin 2023 ;

Approuvé à l'unanimité

2^{ème} point : Redevance d'occupation du domaine public GRDF au titre de l'année 2023 ;

Somme accordée : 2601€.

Approuvé à l'unanimité.

3^{ème} point : Redevance du domaine public ENEDIS au titre de l'année 2023 ; Redevance 234€

Approuvé à l'unanimité.

4^{ème} point : Convention de délégation de la compétence transports scolaires avenant n°3 ;

Approuvé à l'unanimité.

5^{ème} point : Demande d'approbation pour la restructuration et rénovation de l'école ;

Diagnostics effectués, RADON en cours. DPE. Pas de Plomb/ pas d'Amiante.

Approuvé à l'unanimité.

6^{ème} point : Désignation d'un délégué du syndicat Energie de la Haute-Vienne (SEHV) ;

Approuvé à l'unanimité. Madame Corinne Tricart élue.

7^{ème} point : Dotation pour le recensement de la population 2024 ; 5,50€ / feuille Logement.

40€/ formation, 450€ /agent pour remboursement des frais.

Approuvé à l'unanimité.

8^{ème} point : Désignation du coordonnateur communal et de chacun des membres de son équipe pour le recensement de la population 2024 ; Madame Sandrine NARDOT titulaire,

Madame Marie-Odile MALOCHET.

Approuvé à l'unanimité.

9^{ème} point : Tarif de nettoyage de la salle des fêtes pour non-nettoyage du locataire sortant ; 60€ (Soixante Euros).

Approuvé par 11 voix et 1 abstention.

La séance est levée à 19h45

La secrétaire de séance,

Corinne Tricart

Le Maire,

Michel Mouret